

LES DISCRIMINATIONS ...

... EN QUESTIONS

QUEL EST L'ÉCART DE SALAIRE MOYEN ENTRE HOMMES ET FEMMES ?
LES FEMMES TOUCHENT ...

- A. 16 % de moins que les hommes ? B. 27 % de moins que les hommes ?
C. 35 % de moins que les hommes ?

LES HOMOSEXUELS ONT PLUS DE RISQUES DE FAIRE UNE TENTATIVE DE SUICIDE
QUE LES JEUNES HÉTÉROSEXUELS. À VOTRE AVIS, SELON QUELLE PROPORTION ?

- A. 13 fois plus ? B. 10 fois plus ?
C. 6 fois plus ?

PAR RAPPORT À UN «FRANCAIS DE SOUCHE», QUELLE PROPORTION DE RÉPONSES
À UNE CANDIDATURE RECOIT-ON LORSQUE L'ON A UN PATRONYME ÉTRANGER ?

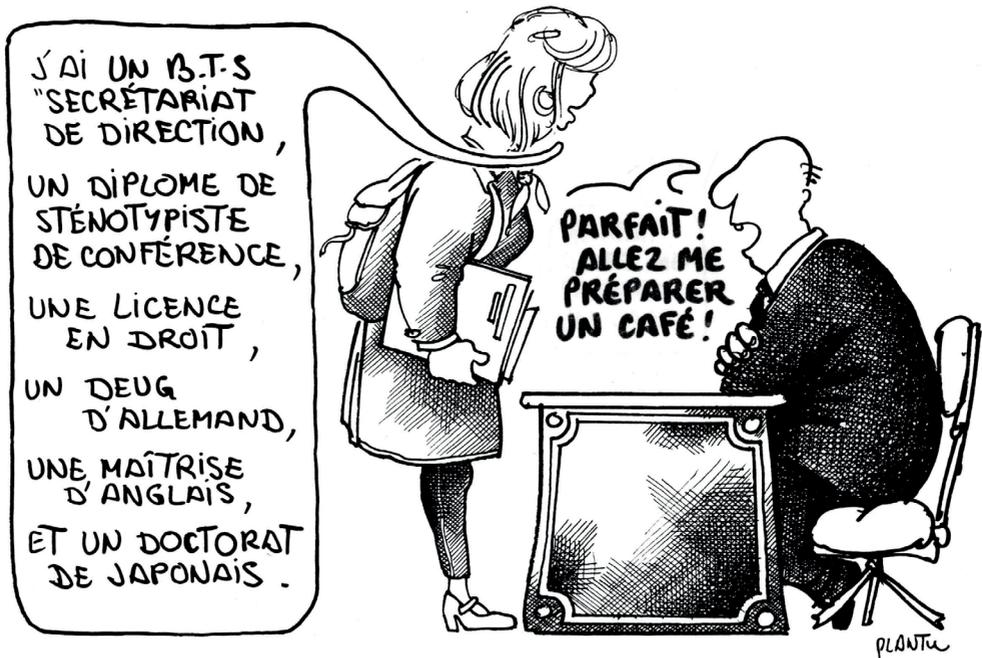
- A. 2 fois moins de réponses ? B. 3 fois moins de réponses ?
C. 5 fois moins de réponses ?

POUR L'ANNÉE 2008 - 2009, QUEL ÉTAIT LE POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS EN
SITUATION DE HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

- A. 1,3 % soit 29 012 étudiants (sur 2 232 000)
B. 5,2 % soit 116 064 étudiants ? C. 0,47 % soit 10 511 étudiants ?

AU 1ER JANVIER 2010, QUEL ÉTAIT LE POURCENTAGE D'INDIVIDUS DE MOINS
DE 40 ANS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT ?

- A. 1,5 % soit 14 personnes (sur 920)
B. 12 % soit 110 personnes ? C. 5,8 % soit 53 personnes ?



Animafac remercie chaleureusement Plantu,
auteur de toutes les illustrations présentes sur ce quizz.

RÉPONSE : B

27 % DE MOINS QUE LES HOMMES

Tous temps de travail confondus, les salaires des femmes équivalent en moyenne à 73 % de celui des hommes, selon les données 2006 publiées par le ministère du travail. Les femmes touchent donc 27 % de moins que les hommes.

Le premier facteur explicatif des inégalités de salaires provient des différences de temps de travail. Les femmes sont cinq fois plus souvent en temps partiel que les hommes : leur revenu tous temps de travail confondus est donc logiquement inférieur à celui des hommes. Mais il ne faut pas oublier que le travail à temps partiel pour les femmes est bien souvent subi, et non choisi. Par ailleurs, la discrimination se loge aussi en amont, les femmes étant parfois maintenues dans des postes peu qualifiés ou moins rémunérateurs.

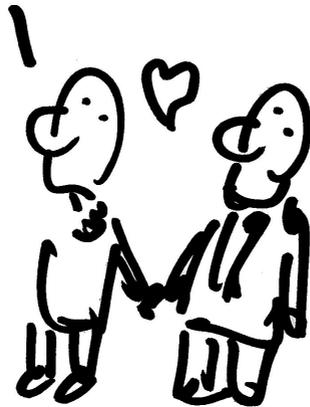
SOURCE

Observatoire des Inégalités

www.inegalites.fr/spip.php?article972

HOMOPHOBIE

ET SI ON SE
RÉFUGIAIT
À BRUXELLES ?



JE SUIS
FRITOPHOBE !

RÉPONSE : A

13 FOIS PLUS DE RISQUES

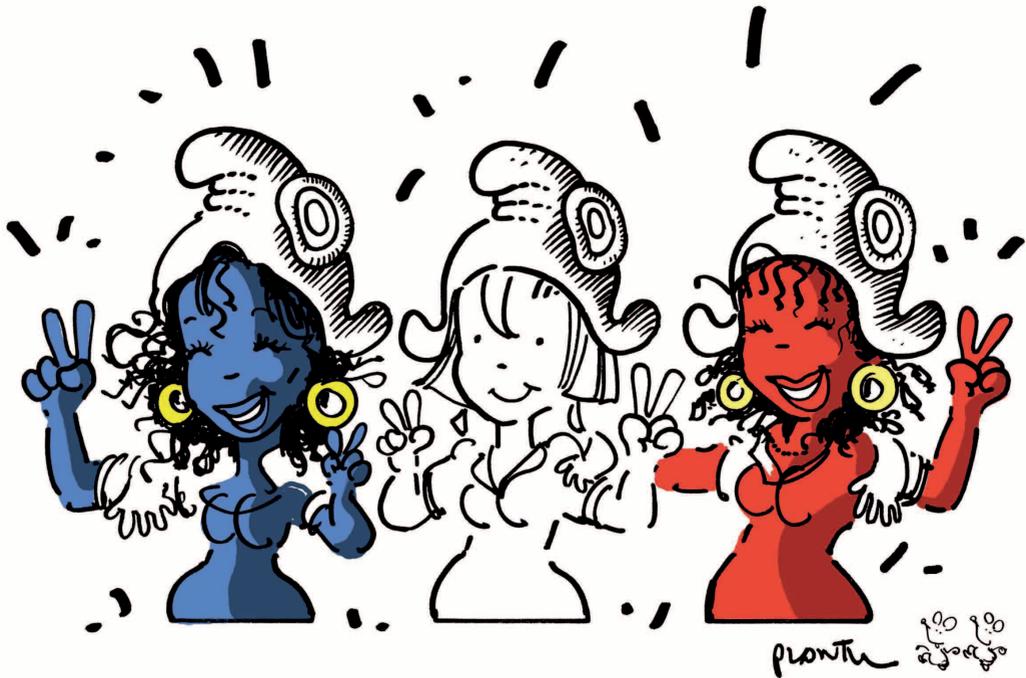
La première étude épidémiologique française réalisée en 2003, en collaboration avec l'INSERM, par Marc Shelly, David Moreau et Pascale Tubert-Bitter fait apparaître que, «toutes choses égales par ailleurs» - âge, lieu de résidence, niveau d'études, catégorie socioprofessionnelle, structure familiale parentale, modes de vie (couple ou célibat) -, les jeunes homosexuels ont treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels.

Ces chiffres ont été obtenus à partir d'un échantillon de 993 hommes âgés de 16 à 39 ans. Tous ont raconté leur trajectoire «socio-biographique» en remplissant un long questionnaire informatisé installé, de 2000 à 2004, sur trois sites : le festival de lutte contre le sida Solidays, qui a lieu tous les ans en région parisienne, le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ), à Paris, et le centre de sélection des appelés du contingent de Blois, dans le Loir-et-Cher.

SOURCE

Etude Inserm et Aremedia, Marc Shelly, 2005

www.lemonde.fr/societe/article/2005/09/09/le-suicide-revele-la-souffrance-singuliere-des-jeunes-homosexuels_687413_3224.html



RÉPONSE : B

3 FOIS MOINS DE RÉPONSES

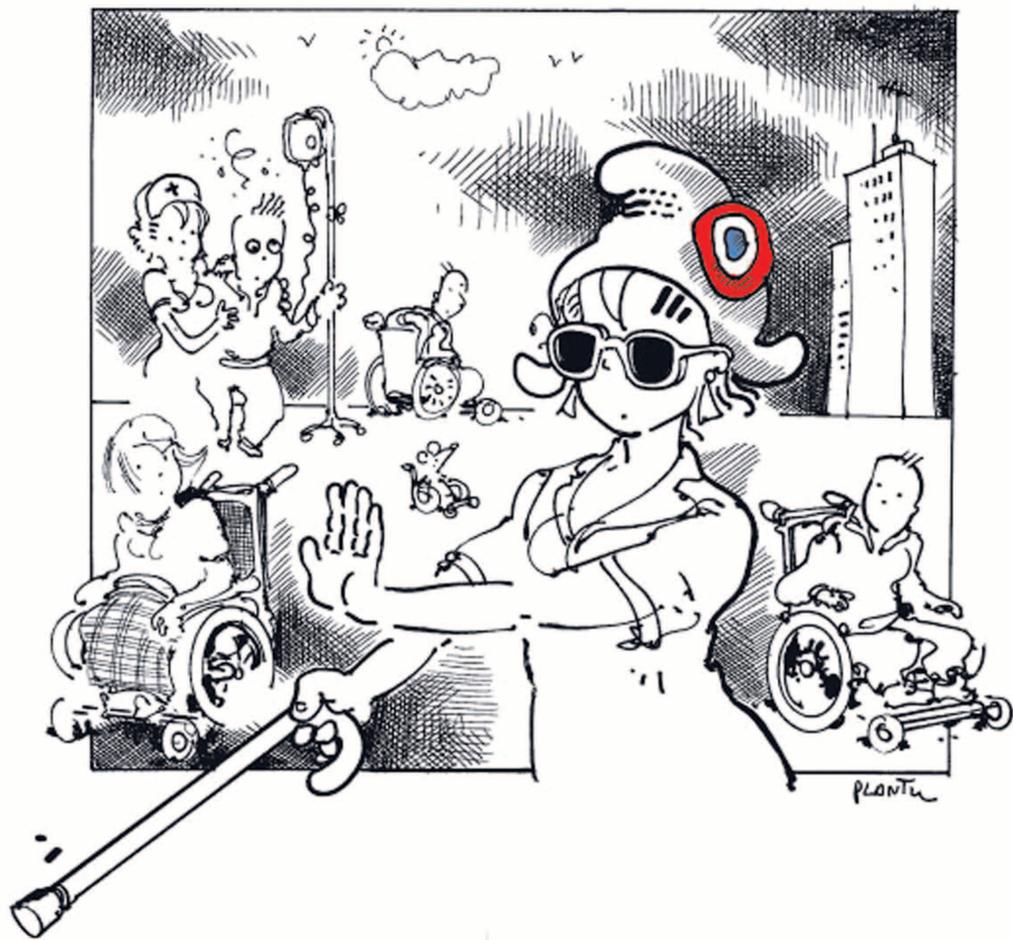
Selon le baromètre Adia - Observatoire des discriminations, publié en 2006, un candidat au patronyme maghrébin (sans photo) reçoit 3 fois moins de réponses à la suite de l'envoi de son CV qu'un candidat au nom et au prénom « français de souche ».

Ce résultat est obtenu à partir de la comparaison du nombre de convocations à un entretien d'embauche qu'obtenaient un candidat de référence (homme de 28-30 ans, « français de souche » par son nom et son prénom, sans photo) et des candidats factices susceptibles d'être discriminés en raison, notamment, de leur origine (nom et prénom du candidat à consonance maghrébine).

SOURCE

Observatoire des discriminations

<http://cergors.univ-paris1.fr/docsatelecharger/Barometre2006resultats.pdf>



RÉPONSE : C

0,47 % SOIT 10 511 ÉTUDIANTS

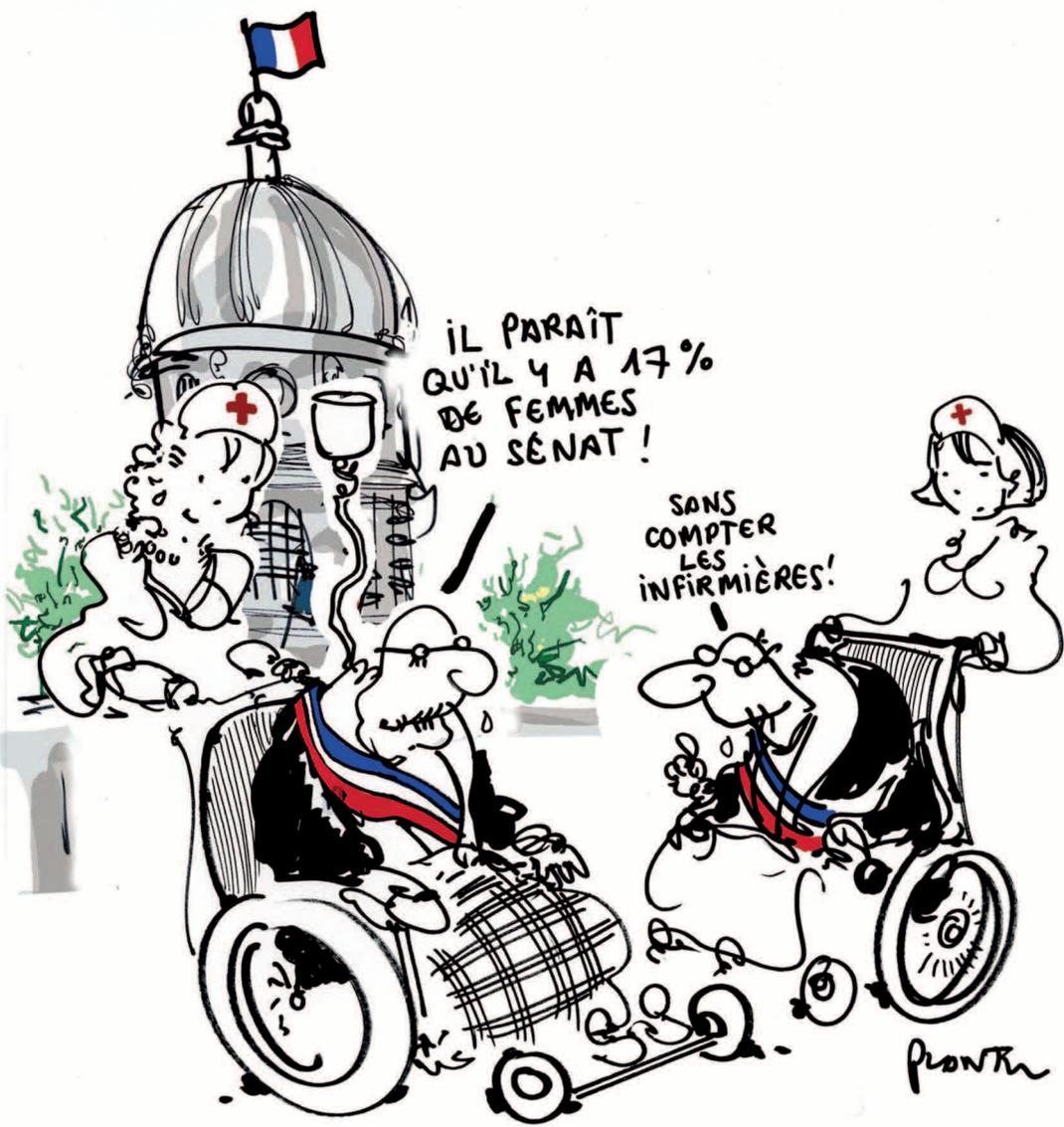
Les étudiants en situation de handicap représentent seulement 10 544 personnes sur un total de 2 232 000 étudiants !

Ce chiffre n'est pas complètement exhaustif, puisqu'il porte sur les seuls étudiants qui ont accepté de se déclarer en situation de handicap dans le cadre de l'enquête, mais il permet quand même de refléter une réalité flagrante sur la condition de ces jeunes et de leur accès à des études supérieures.

SOURCES

Ministère de l'Éducation nationale, Handi – U
www.sup.adc.education.fr/handiu_stat

« Les étudiants : repères et références statistiques »
www.education.gouv.fr/cid52873/les-etudiants.html



IL PARAÎT
QU'IL Y A 17%
DE FEMMES
AU SÉNAT!

SANS
COMPTER
LES
INFIRMIÈRES!

Piontko

RÉPONSE : C

1,5 % SOIT 14 PERSONNES

13 députés sur 577 et un seul sénateur sur 343 ont moins de 40 ans. En comparaison, 50,3 % de la population française a moins de 40 ans au 1er janvier 2010 ! Et comparée à l'Espagne, au Royaume Uni, à l'Italie et au Danemark, la France est le pays qui compte le plus de députés âgés de plus de 60 ans et le moins de députés âgés de moins de 40 ans.

Assemblée Nationale, répartition des députés par âge
www.assemblee-nationale.fr/qui

Sénat, dates de naissance des sénateurs
www.senat.fr/senateurs/elections/2008/senatoriales2008/d/liste_composition_par_age_elu.pdf

INSEE, Population totale par sexe et âge au 1er janvier 2010, France entière
www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age2b.htm

Alternatives Economiques
Hors-série n°85 « *Généralisations* », Avril 2010, p.71

SOURCES

